

## RADIOPROTECTION

# Radioprotection et Service de Santé au Travail

## Formation spécifique : À l'attention des médecins du travail

Code : CI2070

Durée : 4 jours (28 heures)

Lieu : Fontenay-aux-Roses (92)

Nombre de stagiaires :  
20 maximum

Tarif : nous contacter  
(Déjeuner inclus  
dans la prestation)

La formation est ouverte  
aux personnes en situation  
de handicap



Programme conforme  
aux nouvelles dispositions  
réglementaires

### Objectifs

Permettre aux médecins du travail, collaborateurs médecin, internes en santé au travail et aux professionnels de santé au travail de connaître les risques et d'assurer leur rôle en matière de suivi individuel renforcé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

### Attendus de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure :

- de connaître les bases scientifiques, techniques, médicales et réglementaires de la radioprotection ;
- de maîtriser d'une manière générale les principes et les règles qui en découlent en matière de prévention ;
- d'appréhender le rôle et les missions spécifiques du médecin du travail en matière de suivi médical du personnel exposé ;
- de connaître les différents acteurs de prévention du risque radiologique.

### Moyens pédagogiques et techniques

Exposés, mises en situation, présentations d'exemples concrets, exercices pratiques, travaux en sous-groupes thématiques.

## Public

À l'attention spécifique des médecins du travail en charge du suivi des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants ;

Ouvert aux professionnels de santé au travail :

- Infirmiers de santé au travail ;
- Intervenants en prévention des risques professionnels ;
- Membres du Comité Social et Économique (CSE) ;
- ...

## Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

Contact :  
[formationsfrance@asnr.fr](mailto:formationsfrance@asnr.fr)

Pour vous inscrire :  
<https://formation.asnr.fr/>

## Contexte réglementaire

- Code du travail : Article R. 4451-85
- Arrêté du 6 août 2024 relatif à la formation des médecins du travail et des autres professionnels de santé au travail assurant le suivi individuel renforcé d'un travailleur exposé aux rayonnements ionisants et aux conditions de délivrance de l'agrément complémentaire des services de santé au travail

**Forte d'une expérience de plus de 15 ans en tant que PCR dans le milieu médical et à l'ASNR, Sophie Delisle a développé de solides compétences dans le domaine de la formation des professionnels à la gestion des risques et en particulier à la radioprotection.**

En tant que **responsable pédagogique des formations en radioprotection au sein de l'ASNR**, elle coordonne, participe à la préparation pédagogique, à l'organisation et à l'animation des formations des Personnes Compétentes en Radioprotection et celles à destination des médecins du travail.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Contexte de la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants

- Historique de la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants et rôle des principales instances
- Panorama des sources de rayonnements ionisants auxquels un travailleur peut être exposé dans le cadre de son activité professionnelle

### Rappels de physique nucléaire

- Physique des rayonnements ionisants et principes de fonctionnement des appareils générant des rayonnements X
- Interaction des rayonnements ionisants dans la matière
- Principaux radionucléides rencontrés dans les différents secteurs d'activités et leurs caractéristiques physiques

### Base de radiobiologie, d'épidémiologie et de radiopathologie et grandeurs dosimétriques

- Principaux mécanismes de l'action des rayonnements aux niveaux moléculaire et cellulaire
- Effets déterministes au niveau des principaux tissus avec des exemples des différents effets ; notion de dose absorbée
- Dossier médical
- Épidémiologie des professionnels exposés aux rayonnements ionisants avec des exemples d'études passées et récentes
- Effets stochastiques avec notion d'excès de risque et exemples de cancers ; définition des doses efficace et équivalente et de la notion d'engagement

### Exposition professionnelle aux sources de rayonnements ionisants et risques associés par grands secteurs d'activités

- Expositions à la radioactivité naturelle d'origine tellurique et cosmique et mesures de prévention associées
- Expositions sur les chantiers ou en intervention et mesures de prévention associées
- Expositions en radiologie médicale, dentaire ou vétérinaire dont pratiques interventionnelles radioguidées et mesures de prévention associées
- Expositions à risque de contamination et moyens de protection, et mesures de prévention associées
- Exposition particulière aux irradiateurs et accélérateurs

### Dispositif renforcé pour le suivi des travailleurs exposés

- Prévention des risques liés aux rayonnements ionisants (RI)
- Suivi individuel renforcé pour l'exposition aux rayonnements ionisants (SIR RI)
- Surveillance dosimétrie individuelle (SDI) et enregistrement dans SISERI
- Incidents ou accidents radiologiques

### Savoir-être et relations

- Information et formation des travailleurs exposés
- Relation avec le conseiller en radioprotection (CRP)
- Relation avec l'employeur
- Relation avec le comité social et économique (CSE)

### Documentation fournie :

Supports contenant les présentations et des documents de référence.

### Évaluation :

La formation est suivie d'une évaluation formative :

- Une épreuve écrite composée d'un QCM pour les connaissances techniques et réglementaires et d'une mise en pratique avec au moins deux questions nécessitant une production écrite
- Une épreuve orale composée d'un cas pratique de mise en place d'un SIR RI et d'au moins deux questions ouvertes